

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné que la demande de dérogation mineure ci-dessous sera prise en considération par le conseil lors de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015.

Nature et effets:

La demande vise à permettre l'ajout d'un garage attaché de 4,57 mètres (15') de large à la résidence du lot 4 625 044, adresse 918 rue Lamoureux.

En vertu de la grille des usages et normes du règlement de zonage, à la zone 106 qui stipule ceci :

La marge latérale pour un bâtiment principal (dont fait partie le garage attaché) est de deux (2) mètres minimum.

Selon la grille d'usages et normes, à la zone 106, la marge latérale minimale est de 2 mètres. La demande vise à permettre l'ajout du garage attaché à 1,5 mètre de la ligne latérale gauche.

La dérogation est donc de 50 centimètres (0.50 mètre) pour la marge de recul latérale.

Identification du site concerné:

Lot numéro 4 625 044
918 rue Lamoureux, Saint-Jude

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil en se présentant le 1^{er} juin 2015 à 20h00 au centre communautaire sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

DONNÉ À SAINT-JUDE, CE 5 MAI 2015.

Nancy Carvalho
Directrice générale et secrétaire-trésorière